

Rapport d'analyse Page 1 / 4
Edité le : 25/10/2021

MAIRIE DE SAINT JULIEN MONTDENIS

Le Bourg
73870 ST JULIEN MONT DENIS

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA21-17017		
Identification échantillon :	SLA2110-2671-1	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Doc Adm Client :	ARS		
UGE :	0142 - SAINT JULIEN MONTDENIS		
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE SAINT JULIEN MONTDENIS		
Nom de l'installation :	STATION DU REVET	Type : TTP	Code : 004652
PSV :	0000005181		
Point de surveillance :	RESERVOIR DU REVET		
Localisation exacte :	1er ABONNÉ : BOIS YVES. BUANDERIE		
Département/Commune :	73 / SAINT-JULIEN-MONT-DENIS		
Nature:	Eau à la production		
Type d'eau :	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : P1	Type Analyse : P103	
Prélèvement :	Prélevé le 21/10/2021 de 14h25 à 14h25 Réceptionné le 21/10/2021 à 16h02		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - J. Colombat		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 21/10/2021 à 16h26

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Désinfection du point de prélèvement	Flamme	-	Observation				
Type de robinet	Robinet	-	Observation				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl ₂	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A		Acceptable	#
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	#
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	9.0	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009			25 #
Analyses microbiologiques							
Coliformes	<u>1</u>	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0 #
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	260	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	21	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15 #
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	#
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Bicarbonates	220	mg/l HCO ₃ ⁻	Calcul	Meth. interne CH-MO-016			#
Carbonates	0	mg/l CO ₃ ⁻⁻	Calcul	Meth. interne CH-MO-016			#
Carbone organique total (COT)	0.36	mg/l C	Oxydation par voie humide et spectrométrie IR	NF EN 1484			2 #
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	1030	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888			#
pH	7.55	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5		9 #
TA (Titre alcalimétrique)	0.0	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	18.0	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
Température de mesure du pH	18.5	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Titre Hydrotimétrique (Dureté calcique et magnésienne)	59.50	°F	Calcul à partir de Ca et Mg	Meth. Interne CH-MO-049			#
Turbidité	< 0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH ₄ ⁺	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10	#
Nitrates	1.0	mg/l NO ₃ ⁻	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	50		#
Nitrites	< 0.03	mg/l NO ₂ ⁻	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.1		#
Somme NO ₃ /50 + NO ₂ /3	0.020	mg/l	Calcul		1		#
Anions							
Chlorures	0.63	mg/l Cl ⁻	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			250 #

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Sulfates	<u>383.0</u>	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		250	#
Métaux							
Calcium total	205.00	mg/l Ca	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Magnésium total	20.10	mg/l Mg	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Potassium total	0.54	mg/l K	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Sodium total	2.89	mg/l Na	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2		200	#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés pour les paramètres suivants :

- Sulfates

- Coliformes

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Sarah PEUTIN
Responsable Microbiologie

